

❖ **Admission annuelle :**

Chaque élève qui fréquente déjà une école de la CSPN recevra une fiche d'inscription qu'il devra faire vérifier et signer par ses parents. Ce formulaire devra être retourné à l'école au plus tard le **vendredi 14 février 2020**. Veuillez noter qu'il vous sera possible **de procéder à une demande de choix d'école directement sur cette fiche d'inscription et que la réponse à cette demande vous sera envoyée au mois de mai**.

❖ **Nouvelles inscriptions au préscolaire (4 et 5 ans) et au primaire¹ :**

Pour Mont-Laurier :

Se présenter à la CSPN, 525 rue de la Madone au Service des ressources éducatives - Niveau 300.

Pour les écoles à l'extérieur de Mont-Laurier :

Se présenter au secrétariat² de l'école de votre secteur.

Pour plus de détails concernant le préscolaire, voir l'encadré « **informations additionnelles** ».

❖ **Dérogation à l'âge d'admission à la maternelle 5 ans :**

La date limite pour présenter une demande de dérogation est le **20 mars 2020**. Pour vous procurer la procédure, veuillez communiquer avec la coordonnatrice du Service des ressources éducatives, Mme Nancy Côté au 819-623-4114, poste 5472 ou par courriel : cote.nancy@cspn.qc.ca

¹Document à fournir lors d'une nouvelle inscription : Le document officiel accepté est le **certificat de naissance (grand format) ou la copie d'acte de naissance qui sont émis par le Directeur de l'État civil du Québec**.

²Secrétariat des écoles extérieures de Mont-Laurier : École de Saint-Jean-l'Évangéliste, écoles de Ferme-Neuve, école de l'Amitié à Notre-Dame-du-Laus, école Notre-Dame à Lac-des-Écorces, école du Saint-Rosaire à Nominique, école du Méandre à Rivière-Rouge.

Informations additionnelles à l'attention des parents des élèves qui fréquenteront un service au préscolaire à la Commission scolaire Pierre-Neveu pour l'année scolaire 2020-2021

Passe-Partout Âge requis : 4 ans avant le 1 ^{er} octobre 2020	Maternelle 4 ans Âge requis : 4 ans avant le 1 ^{er} octobre 2020	Maternelle 5 ans Âge requis : 5 ans avant le 1 ^{er} octobre 2020
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Je viens à l'école pour 26 rencontres d'une durée de 2 h par semaine, de jour ou en soirée, de la fin septembre au début juin. ✚ Mon enseignante travaillera sur les 5 sphères de mon développement. ✚ Mes parents pourront échanger avec mon enseignante au sujet de mon développement. ✚ Mes parents auront à participer à 10 rencontres durant l'année, de jour ou en soirée, selon ma fréquentation. 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Je viens à l'école tous les jours, des journées complètes, et ce, tout au long de l'année scolaire (180 jours du calendrier scolaire). ✚ Mon enseignante m'enseignera les 5 compétences prévues au Programme de l'éducation préscolaire (MEES). ✚ Une ressource humaine supplémentaire est prévue dans ma classe. ✚ Je pourrai prendre l'autobus scolaire. ✚ Je pourrai fréquenter le service de garde scolaire. ✚ Mes parents recevront des notes évolutives et des observations de mon enseignante. ✚ Mes parents auront à participer à 10 rencontres qui auront lieu de jour. 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Je viens à l'école tous les jours, des journées complètes, et ce, tout au long de l'année scolaire (180 jours du calendrier scolaire). ✚ Mon enseignante m'enseignera les 6 compétences prévues au Programme de l'éducation préscolaire (MEES). ✚ Je pourrai prendre l'autobus scolaire. ✚ Je pourrai fréquenter le service de garde scolaire. ✚ Mes parents recevront mon bulletin (MEES).
		